Rennes, le 7 octobre 2020

*Objet : courrier de lancement saison IC Hommes*

Aux présidents de clubs d’Ille-et-Vilaine

Afin d'organiser au mieux les championnats, les dossiers complets sont à retourner au COMITE 35 DE

BADMINTON pour ***le vendredi 30 octobre 2020 pour le Championnat Interclubs Hommes.***

Les dates de début et de fin de championnat seront communiquées ultérieurement, en fonction du nombre d'équipes inscrites et de l’évolution de la situation sanitaire en Ille-et-Vilaine. Vraisemblablement la deuxième ou troisième semaine de novembre.

Les constats faits lors des précédentes saisons montrent des difficultés pour certaines équipes pour se maintenir dans ce championnat tout au long de la saison.

L'attention des responsables de club est tout particulièrement appelée sur les deux points qui suivent:

**1**- L’inscription d'une équipe à ce championnat suppose que cette équipe dispose d'un effectif suffisant tout au long de la saison.

**2**- Les capitaines doivent être sensibilisés au règlement de ce championnat. Il y a des erreurs qui pénalisent les équipes et sont sources de démotivation pour les joueurs.

Pour la saison 2020/2021 : Sont autorisés à participer, les joueurs de la catégorie « cadet », « junior », « sénior », et « vétéran»

Le règlement a été modifié pour cette saison, lisez-le attentivement, les articles modifiés sont surlignés en jaune.

La fiche d'inscription jointe sous format « Excel » doit être impérativement envoyée par mail au secrétariat du Comité ([contact@badminton35.fr](mailto:contact@badminton35.fr)) avec le numéro du chèque sur la feuille d'inscription.

Le règlement sera envoyé par courrier sous 48 heures :

● un chèque de 55 € par équipe engagée

● un chèque de caution de 30 € par club

Tous les chèques sont à mettre à l'ordre du COMITE 35 Badminton.

● Ci-joint : la feuille d'inscription

● Le règlement du championnat pour la saison 2020/2021

Cordialement,

La commission Interclubs Hommes, Florent Chatelain et Serge Ackermann